

Attention à ce que vous partagez sur les réseaux sociaux, même lorsque vos comptes sont en « mode privés ». Les informations restent accessibles. Plus vous en dites, plus les personnes mal intentionnées en savent!

Restez discrets sur ce que vous partagez que ce soit sur vous, vos collègues, votre établissement ou vos patients.

Un programme de sensibilisation en cybersécurité est en cours dans votre établissement, ne passez pas à côté. Suivez les informations transmises par votre établissement.







